



www.ramq.gouv.qc.ca

Courriel

services.professionnels@ramq.gouv.gc.ca

 Téléphone

 Québec
 (418) 643-8210

 Montréal
 (514) 873-3480

 Ailleurs
 1 800 463-4776

Québec (418) 646-9251 Montréal (514) 873-5951

Nos préposés sont en service du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Québec, le 14 octobre 2005

À l'attention des développeurs de logiciels – Médecine

Nouvelle version des fichiers valideurs Modification n° 39 et Corrections apportées dans deux fichiers utilisés pour la facturation des médecins omnipraticiens

Modification n° 39

Les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins spécialistes du Québec ont convenu de la Modification n° 39 à l'Accord-cadre qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2005.

Cette modification fait état dans les fichiers valideurs des principaux changements suivants :

- Création de 66 nouveaux codes d'acte:
- Abolition de 35 codes d'acte;
- Changement de tarif à plus de 23 codes d'acte;
- Création des modificateurs 178 et 179 et de leurs multiples.

De plus, on note plusieurs changements en rapport à la rémunération mixte (Annexe 38) :

- Quatre codes de supplément de garde ont été ajoutés dans la spécialité d'oto-rhino-laryngologie et un code de supplément de garde dans la spécialité d'endocrinologie;
- Plusieurs autres changements viennent modifier les listes de codes d'acte permis dans différentes spécialités.

Pour plus de détails sur la Modification n° 39, je vous invite à consulter le **projet** de communiqué cijoint.

Corrections apportées dans les fichiers OMACTARI et OMACMODI

Des ajustements ont été apportés dans deux fichiers utilisés pour la facturation des médecins omnipraticiens, et ce, à la suite de remarques qui nous ont été soumises par la clientèle externe. Après révision des données, nous avons apporté les changements suivants :

- Dans le fichier OMACTARI, on a ajusté la date de fin d'application du code d'acte 19046;
- Dans le fichier OMACMODI, plusieurs enregistrements ont été ajoutés ou retirés du fichier pour rendre conforme la facturation du professionnel.

Les <u>nouveaux fichiers valideurs</u> sont présentement disponibles par télécommunication ou dans le site Internet de la RAMQ.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels ou si vous avez des questions en rapport à ces fichiers, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au (418) 682-5127, poste 4626 ou par Internet à l'adresse de courriel suivante : roger.gagnon@ramq.gouv.qc.ca.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Projet de communiqué (Non disponible dans Internet)